



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 16 novembre 2016 à 19h00, au Centre administratif, 2046 chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Sara Downs	Commissaire (vidéoconférence)
	Christian Falle	Commissaire-parent
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (vidéoconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (vidéoconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire-parent
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (vidéoconférence)
	Aline Visser	Commissaire
Absent:	Heather Clibbon	Commissaire
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Jo Rosenhek	Commissaire
Autre:	Position Vacant	Commissaire, circonscription #4
En présence:	Gina Farnell	Directrice des services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien informatique
	Martin Goudreault	Enseignant à l'École secondaire de La Tuque
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale par intérim
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines et Directrice générale adjointe
	Yves Lambert	Trésorier, SECQ et Enseignant à l'Académie de Trois-Rivières
	Yves Lorange	Directeur des ressources financières et matérielles et transport scolaire
	Melanie Simard	Secrétaire de gestion
	Élèves de l'École secondaire de La Tuque (2)	

**16-11.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h11.

**16-11.02**      **Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item 12. Affaires nouvelles: Nomination d'un Secrétaire général.

**16-11.03**      **Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question.

**16-11.04**      **Période de questions réservée aux élèves**

J.-A.  
Toulouse  
est arrivée  
à 19h22

Deux élèves de l'École secondaire de La Tuque ont fait une présentation détaillée au Conseil des commissaires concernant leur inquiétude que le Tournoi de basketball de la CSCQ et le Festival des arts de la scène soient annulés. Ils ont demandé au Conseil que les écoles plus petites ou en région éloignée ne soient pas pénalisées par la décentralisation des budgets. M. Burke les a remerciés pour leur présentation et a mentionné que leur initiation de parler publiquement est une façon très démocratique de faire les choses et qu'ils peuvent être fiers.

**16-11.05**      **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

**16-11.06**      **Serments d'entrée en fonction - Commissaires-parents**

Le directeur général a procédé aux serments d'entrée en fonction des commissaires-parents: Isabel Béland, Représentante au niveau secondaire; Debbie Cornforth, Représentante au niveau primaire; Christian Falle, Représentant des régions éloignées; Cameron Lavalée, Représentant des besoins spéciaux; tous nommés par leurs pairs, ont signés un serment en jurant solennellement de remplir fidèlement leurs fonctions de commissaires-parents pour les années scolaire 2016-2017 et 2017-2018, au mieux de leur jugement et de capacité.

**16-11.07**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2016**

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 12 octobre 2016 tel qu'il a été distribué.

**16-11.08**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

#### **16-11.09**      **Dépôt des états financiers vérifiés 2015-2016**

ATTENDU QUE les états financiers vérifiés pour l'année scolaire 2015-2016 ont été reçus par le Directeur général et présentés au Comité de vérification le 1<sup>e</sup> novembre 2016;

ATTENDU QUE les états financiers vérifiés ont été soumis au Conseil des commissaires tel que requis par la Loi sur l'instruction publique;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU à l'unanimité; QUE les états financiers vérifiés pour l'année scolaire 2015-2016 soient reçus.

#### **16-11.10**      **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ - 13 octobre 2016
- Réunion du Conseil d'administration de l'ACSAQ, sessions de développement professionnel et l'assemblée générale annuel - 14 octobre 2016
- Comité de sélection - Secrétaire général - 18 octobre 2016
- Projet de loi n° 62 - Auditions publiques - 18 octobre 2016
- Réunion de Comité de vérification de la CSCQ - 1<sup>e</sup> novembre 2016
- Réunion de l'ordre du jour - 1<sup>e</sup> novembre 2016
- Fondation Petits bonheurs d'école - 6 novembre 2016
- Comité de sélection - Secrétaire général - 8 novembre 2016
- Commissaires-parents

#### **16-11.11**      **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Mise à jour sur les inscriptions scolaires 2016-2017
- c) Journée pédagogique d'octobre
- d) Réunion des professionnelles en novembre
- e) Comité de relations de travaux
  - i) Employés cadre - directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Directions d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

#### **16-11.12**      **Affaires nouvelles**

- a) Plan triennal de destination des immeubles et actes d'établissement (dépôt)

La version préliminaire du Plan triennal de destination des immeubles et actes d'établissement a été déposé aux fins de consultation.

b) Critères d'admission et d'inscription des élèves 2017-2018 (dépôt)

La version préliminaire de Critères d'admission et d'inscription des élèves 2017-2018 a été déposé aux fins de consultation.

c) Nomination pour les comités 2016-2017

- i. Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Robert et RÉSOLU à l'unanimité; QUE les membres du Comité exécutif pour l'année scolaire 2016-2017 soit comme suit: Stephen Pigeon, Directeur général, Stephen Burke, Président, Jean Robert, Vice-président, Isabel Béland, Commissaire-parent et les Commissaires: Debbie Ford-Caron, Wyna Marois, Jo Rosenhek et Jo-Ann Toulouse.
- ii. Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité; QUE pour l'année scolaire 2016-2017, les commissaires suivants représentent le conseil au sein des différents comités de la Commission scolaire Central Québec :

**Comité de vérification:** Aline Visser, Jean Robert et Jo Rosenhek

**Comité partiaire de la Commission scolaire:** Aline Visser

**Comité d'éthique et gouvernance:** Stephen Burke, Sara Downs, Jo-Ann Toulouse et Christian Falle

**Comité d'évaluation du directeur general:** Stephen Burke, Aline Visser, Sara Downs et Debbie Ford-Caron

**Comité de révision d'expulsion:**

Chibougamau: Jo-Ann Toulouse

Jonquière: Debbie Ford-Caron

La Tuque: Chantal Guay

Québec: Jean Robert

Thetford Mines: Aline Visser

Trois-Rivières: Sara Downs

Shawinigan: Sara Downs

**Comité des ressources humaines:** Stephen Burke, Jo-Ann Toulouse, Debbie Cornforth et Wyna Marois

**Comités de relations de travaux:**

Directions d'écoles et de centre : Aline Visser et Jo-Ann Toulouse

Cadres de service : Stephen Burke et Jean Robert

**Comité de révision d'une décision:**

Chibougamau / Jonquière: Debbie Ford-Caron, Chantal Guay et Jo-Ann Toulouse

Québec: Wyna Marois et Jo Rosenhek

Thetford Mines: Heather Clibbon et Aline Visser

Trois-Rivières/Shawinigan/La Tuque: Sara Downs, Debbie Ford-Caron et Chantal Guay

c) Nomination pour les comités the 2016-2017 (continué)**Comités consultatif de transport:**

CSCQ (Ville de Québec): Wyna Marois et Esther Paradis  
C.s. de la Baie-James: Jo-Ann Toulouse  
C.s. de la Beauce-Etchemin : Aline Visser  
C.s. de la Capitale: Jo Rosenhek et Stephen Burke  
C.s. de la Côte-du-Sud: Debbie Cornforth  
C.s. de l'Énergie: Chantal Guay  
C.s. de la Jonquière: Debbie Ford-Caron  
C.s. de La Riveraine: Sara Downs  
C.s. de Portneuf: Jo Rosenhek  
C.s. des Appalaches: Aline Visser  
C.s. des Navigateurs: Heather Clibbon  
C.s. du Chemin-du-Roy: Sara Downs  
C.s. du Lac Saint-Jean: Debbie Ford-Caron

d) Délégation : Membres des Comités consultatif de transport des autres Commissions scolaires

ATTENDU QUE l'article 2 du Règlement sur le transport des élèves stipule que le comité consultatif sur le transport des élèves de la commission est composé (...) du directeur général ou du directeur général adjoint de toute commission scolaire pour laquelle cette commission organise le transport des élèves ;

ATTENDU QUE le Directeur général a de nombreuses autres responsabilités importantes et ne peut assister aux réunions des douze commissions scolaires qui organisent tout ou partie des services de transport pour nos écoles;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) n'a pas de directeur général adjoint à temps plein;

ATTENDU que le Directeur général a l'intention de déléguer la responsabilité au directeur du transport scolaire et à la régisseuse du transport scolaire;

Il a été PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU à l'unanimité ;  
QUE pour l'année scolaire 2016-2017, les représentants des divers comités consultatifs de transport de la Commission scolaire Central Québec soient les suivants:

d) Délégation: Membres des Comités consultatif de transport des autres Commissions scolaires (continué)

C.s. de la Baie-James:	Directeur du transport scolaire
C.s. de la Beauce-Etchemin :	Directeur du transport scolaire
C.s. de la Capitale:	Régisseuse du transport scolaire
C.s. de la Côte-du-Sud:	Régisseuse du transport scolaire
C.s. de l'Énergie:	Régisseuse du transport scolaire
C.s. de la Jonquière:	Régisseuse du transport scolaire
C.s. de La Riveraine:	Directeur du transport scolaire
C.s. de Portneuf:	Régisseuse du transport scolaire
C.s. des Appalaches:	Directeur du transport scolaire
C.s. des Navigateurs:	Régisseuse du transport scolaire
C.s. du Chemin-du-Roy:	Directeur du transport scolaire
C.s. du Lac Saint-Jean:	Régisseuse du transport scolaire

e) Emprunts à long terme

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire Central Québec (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 7 040 000 \$;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de cette Loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts visant les emprunts à long terme à être contractés par l'Emprunteur, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, d'établir les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

ATTENDU QUE le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (le « Ministre ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 28 octobre 2016;

e) Emprunts à long terme (continué)

SUR LA PROPOSITION DE A. Visser, APPUYÉ par J.-A. Toulouse, IL EST RÉSOLU à l'unanimité :

1. QU'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre, d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 7 040 000 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du Régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
  - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de **quinze mois** s'étendant du 1er juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
  - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
  - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;

e) Emprunts à long terme (continué)

4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
  - a) l'Emprunteur pourra contacter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
  - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt qui peuvent être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par le décret numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M 24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre; et
  - d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;



e) Emprunts à long terme (continué)

6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

Le Directeur général;

La Directrice générale adjointe;

Le Président, ou

Le Vice-Président;

de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet; à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes; à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes; ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;

7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts, pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

f) Contrat de transport – durée d'un an

Il est PROPOSÉ par C. Lavallee, APPUYÉ par I. Béland et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la Commission scolaire Central Québec accepte le contrat de transport suivant d'une durée de 1 an pour l'année scolaire 2016-2017; et

Transporteur	Capacité	Territoire	2015-2016 Indexation 1.91% incluant taxes	2016-2017 (\$) Indexation 1.13% incluant taxes
Autobus Québec Métro	12-Rangées	Transfert à DDO	7 995 \$ (7 mois)	11 832 \$ (10 mois)

QUE le Directeur general soit autorisé à signer ledit contrat au nom de la Commission scolaire.

g) Arvida : Liste indicative du Canada pour 2017 – Patrimoine mondial

ATTENDU QUE la ville d'Arvida, qui fait maintenant partie de la ville de Saguenay, fait actuellement des démarches auprès de Parcs Canada pour poser sa candidature en vue d'être inscrite sur la liste indicative du Canada pour 2017 en tant que site du patrimoine mondial;

ATTENDU QUE l'histoire marquante de la ville est issue d'une vision entrepreneuriale ayant engendré l'établissement d'ALCAN, qui est devenue une entreprise florissante reconnue mondialement dans le secteur de la fabrication de l'aluminium;

ATTENDU QU'une masse importante de travailleurs, y compris leurs familles, se sont établis dans la région, ce qui a nécessité la construction d'écoles francophones et anglophones (l'École régionale Riverside pour ce qui est de la CSCQ);

ATTENDU QUE L'UNESCO reconnaît l'importance de l'éducation à l'échelle mondiale;

ATTENDU QUE les membres de la communauté anglophone d'Arvida ont toujours fait partie intégrante de l'École régionale Riverside;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec est très près de ses communautés;

ATTENDU QUE les familles fondatrices ainsi que les nouvelles familles s'établissant dans la région continuent de s'identifier étroitement à la communauté, en raison de ses nombreuses qualités et de son environnement paisible et enrichissant;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires la Commission scolaire Central Québec est fier d'appuyer la démarche de la ville d'Arvida pour être inscrite sur la liste indicative du Canada pour 2017 en tant que site du patrimoine mondial.

h) Session à huis clos

Une session à huis clos a eu lieu de 20h35 à 20h47.

## 16-11.12

### Affaires nouvelles (continué)

#### i) Nomination d'un secrétaire général

ATTENDU QUE la Secrétaire générale a indiqué son intention de prendre sa retraite;

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a accepté la description de tâches et l'affichage pour le poste lors de la séance du 16 septembre 2016;

ATTENDU QUE lors de la séance du 16 septembre 2016, un Comité de sélection a été formé;

ATTENDU QUE le poste a été affiché, des entrevues ont eu lieu et le Comité de sélection a formulé une recommandation au Conseil des Commissaires;

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité, QUE le Conseil des commissaires mandate le Directeur général d'offrir le poste de Secrétaire général, à compter du 17 novembre 2016, au candidat recommandé par le Comité de sélection et que le nom du candidat soit consigné au procès-verbal de la prochaine réunion du Conseil des commissaires.

## 16-11.13

### Rapport des comités

#### a) Comité exécutif

Il n'y a eu aucune rencontre.

#### b) Comité des parents

Une rencontre a eu lieu le 25 octobre 2016. I. Béland a fait un rapport sur les diverses inquiétudes que le Comité de parents avait à propos de la décentralisation des budgets dans les écoles. Une discussion a eu lieu, une réunion de travail du Conseil des commissaires sera tenue pour discuter de la question et une présentation détaillée sera fournie par le Conseil d'administration de la CSCQ.

#### c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 17 octobre 2016. C. Lavalée a fait un rapport sur la rencontre.

#### d) Comité consultatif de transport

Il n'y a eu aucune rencontre.

#### e) Comité de vérification

Une rencontre a eu lieu le 1 novembre 2016. J. Robert a fait un rapport sur la rencontre.

**16-11.13**      **Rapport des comités (continué)**

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Il n'y a eu aucune rencontre.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Il n'y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n'y a eu aucune rencontre.

i) Comité ad hoc pour les écoles Riverside

Il n'y a eu aucune rencontre. Une rencontre aura lieu le 28 novembre 2016.

**16-11.14**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du Conseil d'administration

Debbie Ford-Caron a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Mise à jour sur le projet de loi n° 105
- Les élections scolaires de 2018
- Taxation
- EPCA – Assemblée générale annuel
- Conférence du printemps 2017
- Comité constitutionnel
- Session de développement professionnel

b) Rapports des comités

Des rapports ont été faits lors de la discussion de l'item précédant.

c) Assurance de groupe

L'ACSAQ a indiqué que la police d'assurance sera renouvelée. Une copie de la police a été envoyée aux commissaires par courriel. Il n'y a eu aucune question.

**16-11.15**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi, 14 décembre à 19h00.

**16-11.16**      **Période de questions**

a) Public

Il n'y eu aucune question.

b) Commissaires

Il n'y eu aucune question.

**16-11.17**      **Session à huis clos**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

**16.11.18**      **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par S. Downs de lever la séance à 21 h 43.

---

Sandra Wright Griffin  
Secrétaire générale par intérim

---

Stephen Burke  
Président

Adopté le 14 décembre 2016.